

on remarque que ces allusions sont nombreuses, et on remarque aujourd'hui que le premier ministre de la province de Québec, au moins, a compris qu'il y a des besoins qui doivent passer avant la défense nationale.

Lorsque le premier ministre (M. Pearson) vient nous parler des besoins prioritaires du gouvernement fédéral et des besoins des provinces, il ne doit pas oublier que, précisément parce que la guerre est terminée depuis longtemps, il y a des besoins provinciaux qui passent avant ses propres besoins et avant les dépenses d'argent faites par le gouvernement fédéral à l'heure actuelle.

Le premier ministre du Canada dit également, un peu plus loin, que:

Les discussions en cause ne constituent pas nécessairement une question de principe, puisqu'on s'entend sur le principe, mais c'est plutôt une question d'ordre prioritaire et de possibilités.

Il serait bon qu'on sache réellement quelles sont les priorités. Comme je le mentionnais tout à l'heure, on verra que les provinces ont des besoins beaucoup plus pressants et qui doivent passer avant les besoins du gouvernement fédéral.

On mentionne également les possibilités. Mais les possibilités, monsieur l'Orateur, c'est au premier ministre et à son Cabinet à trouver les possibilités économiques et financières requises pour être en mesure de faire face aux obligations du pays!

C'est tout de même le premier ministre et son gouvernement qui dirigent les destinées du pays. Que ce soit dans le domaine de l'agriculture, sur le plan fédéral, ou dans le domaine de la défense nationale ou dans celui des relations extérieures, et principalement dans le domaine financier, c'est encore le premier ministre qui dirige les destinées du pays. C'est sa responsabilité, ainsi que celle de son cabinet, de voir à ce que le Canada adopte un système qui permettra de rendre les réalités possibles, de rendre—comme on le dit souvent—financièrement possible ce qui est physiquement réalisable.

En observant les résultats de la conférence fédérale-provinciale, voici ce que l'on entend dire et que l'on voit en grand titre:

Ottawa cède 87 millions et sur ce montant, Québec en retirera 42 millions.

Sur ce montant de 87 millions, en apparence, nous avons la moitié du gâteau. On lit:

Québec demande et elle obtient la moitié du gâteau.

Il semble donc que le gouvernement fédéral cède à la province de Québec. Je sais que c'est l'impression que de tels résultats doivent donner. Ils donnent la fausse impression aux autres provinces que l'on laisse la moitié du gâteau à la province de Québec.

[M. Grégoire.]

Je remarque également—et c'est là à mon avis un insuccès, un échec—que cette conférence fédérale-provinciale va contre la tendance actuelle qui veut que la province de Québec ait pour elle-même ses droits de taxation, ses sources de revenu, pour ensuite être en mesure de les dépenser elle-même. Québec dépensera ce qu'elle percevra. C'est la tendance que l'on retrouve dans la province de Québec. Mais, que fait Ottawa? Il continue de taxer comme auparavant. C'est Ottawa qui taxe, qui donne aux provinces, et les provinces dépensent, mais toujours par l'intermédiaire d'Ottawa.

La province de Québec, comme les autres, donne toujours l'impression d'un «quêteux» qui vient quémander de l'argent à Ottawa. C'est Ottawa qui «contrôle» les sources de revenu, qui taxe, qui donne de l'argent à la province de Québec, et la province de Québec dépense selon les conditions posées par Ottawa. C'est toujours le même système, système que le président du Conseil privé (M. Lamontagne) qualifie de fédéralisme coopératif. Mais qu'y a-t-il en définitive? C'est un «contrôle» centralisateur. Ottawa «contrôle» les sources de revenu, les taxes, et lorsqu'il lui plaît de ce faire, il en donne un peu aux provinces qui doivent s'en contenter.

Monsieur le président, j'aimerais traiter d'un autre aspect de cette conférence fédérale-provinciale. On réunit dix provinces autour d'une table ronde. Les dix provinces présentent des demandes différentes, des besoins différents, et lorsqu'on a réussi à semer la discorde entre elles, on en profite pour leur dire: Vous ne vous entendez pas. On utilise ce prétexte pour refuser les demandes des dix provinces: au fait, après avoir semé le désaccord et les avoir placées dans une situation difficile, on en profite pour leur donner pratiquement rien.

Ce n'est pas la manière de régler les problèmes entre Ottawa et les provinces. A mon avis, chaque province devrait régler ses problèmes avec Ottawa.

Québec a une réclamation bien fondée à l'heure actuelle. On doit voir à régler le problème de la province de Québec non pas avec les neuf autres provinces, mais bien avec Québec seulement, quitte par la suite à régler le problème de chacune des autres provinces. Les problèmes de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Île du Prince-Édouard ne sont pas les mêmes que ceux de la province de Québec.

Que l'on n'organise plus, comme on l'a fait la dernière fois, une réunion des dix provinces qui ne s'entendent pas et qui présentent des demandes contradictoires, dans le dessein de profiter de la situation pour ensuite refuser à tout le monde. A ce moment-là, le système